

# Réponses au thème 2, envoyées par Aline Parmentier le 5 novembre 2015

1. Comment vous situez-vous face à ces évolutions appelées à s'accélérer dans le cadre de la réforme territoriale ? Si vous les redoutez, ne craignez-vous pas de les cautionner une fois embarqués institutionnellement dans la nouvelle « grande région » ? Quelles évolutions préconiserez-vous dans votre programme ?

**Réponse :** La liste « nos vies d'abord » analyse ces évolutions comme la traduction spatiale de la stratégie mise en œuvre par le Capital et ses relais politiques : Il s'agit, dans le même mouvement, de concentrer les hommes et les activités dans de grandes métropoles et de fluidifier l'espace afin d'accélérer les flux, en recherchant la rentabilité financière maximum, en élevant l'exploitation de la force de travail au risque d'une fracture spatiale opposant grandes métropoles et « déserts sociaux ». A cet égard, la « diagonale du vide » qui coupe l'ACAL en deux risque de s'élargir au profit d'une polarisation parisienne à l'ouest et à l'est par une polarisation des frontières et du couloir rhénan.

Nous opposons à cette stratégie, qui est peu ou prou, partagée par la droite, l'extrême droite mais aussi par le PS et sous la forme de « l'europe des régions » par EELV et Unser Land, une alternative démocratique, sociale et écologique fondée sur la coopération des hommes et des territoires au service du bien commun et de l'intérêt général. Avant et contre la logique du capital, nous donnons la priorité à « nos vies d'abord ». C'est dans cette perspective que nous voulons abroger la loi NOTRe et remettre dans les mains des citoyens la définition du cadre régional dans lequel ils veulent vivre et travailler. Nous sommes partisans du maintien de la région Alsace car nous pensons qu'elle constitue aujourd'hui et pour l'avenir un périmètre social historique et institutionnel pertinent pour la démocratie et le développement économique, social et écologique en coopération avec les autres territoires de la république et de l'Europe refondée. Parce que nous voulons combattre ces évolutions néfastes au bien commun, nous voulons pouvoir le faire sur le terrain des luttes avec les salariés et tous les citoyens mais aussi à l'assemblée régionale pour justement faire entendre, respecter et prendre en considération la voix du monde du travail et de la création. En donnant de la force à notre projet alternatif les citoyens peuvent mettre beaucoup de grains de sable dans la mécanique du capital et de ses chiens de garde.

2. Quelles mesures à prendre en Alsace pour que notre Région puisse faire valoir ses intérêts et ses volontés dans une instance où elle sera minoritaire ?

**Réponse :** Pour nous, la défense des « intérêts de notre région Alsace » n'a pas de sens, sinon celui d'amalgamer les intérêts contradictoires du capital et du salariat et ce faisant, d'entretenir la confusion et pire encore de nous placer dans une logique de compétition avec les autres régions au seul bénéfice de la stratégie néo-libérale. Ce que nous voulons défendre c'est à la fois l'intérêt commun de tous les salariés, des privés d'emploi et plus largement des citoyens confrontés à l'exploitation du capital, aux bas salaires et à la mal vie, à la xénophobie et au racisme. Et les conquêtes sociales de l'Alsace qui accompagnent une identité culturelle et linguistique originale qu'il convient aujourd'hui de défendre et de promouvoir, non pour en faire un mur à l'abri duquel certains sont prêts à réaliser les désirs du MEDEF en matière de droit du travail, travail du dimanche par ex. mais aussi code du travail, SMIC, fiscalité....., mais au contraire pour en faire un vecteur de démocratie, de culture et de coopération dans la république de tous et dans l'Europe refondée. Pour nous l'Alsace est un pont, pas une frontière et pour paraphraser une formule de

J Jaurès, à propos de « l'internationalisme » : « un peu de régionalisme éloigne de la patrie, beaucoup y ramène ». Au fond, on aperçoit bien ce qui se mijote avec la réforme territoriale et le piège qui est tendu aux citoyens : soit on se précipite les yeux fermés dans les bras de l'Europe libérale de la concurrence « libre et non faussée » soit c'est le sauve qui peut dans les bras des forces de la peur et du repli sans empêcher pourtant la loi du capital de faire son œuvre, c'est-à-dire casser toujours plus les salaires et l'emploi, la démocratie et l'égalité, la liberté et la fraternité. Pour nous, l'impuissance n'est pas fatale et l'espoir réside dans une rupture avec la politique d'austérité et un élan démocratique novateur qui articule les intérêts du salariat et la dynamique régionale. L'exemple du régime de sécurité sociale de l'Alsace-Moselle illustre bien les enjeux. Voir point 8

3. Les activités à initier pour assurer le développement économique en Sud Alsace. Quelles coopérations avec les territoires voisins (Franche-Comté, Allemagne, Suisse Bâle et Jura...)

**Réponse :** Dans le cadre des compétences de la région et plus largement dans une logique de transition économique, sociale et écologique qui réponde d'abord aux besoins sociaux de développement durable, nous proposons pour le « sud Alsace » un plan de luttes pour la revitalisation, autour des axes suivants :

- A. **Dégeler les DGF des collectivités territoriales, « Jetz langts».** A cet égard il est important de noter que nous sommes les seuls à porter cette revendication qui est pourtant fondamentale. En augmentant les dotations, c'est la capacité d'investissement qui progresse et la possibilité d'intervention pour soutenir la formation, l'éducation, le transport ferroviaire, l'agriculture raisonnée de proximité etc.....et donc l'emploi, les salaires et le pouvoir d'achat des actifs et des retraités. A contrario quand le gouvernement les baisse de façon drastique, c'est moins de service public, moins d'emplois etc... pour tous les usagers !
  - B. **En finir avec la logique comptable dans les services publics, à l'école, à l'hôpital, à la poste, dans les départements et les communes.** Nous proposons au contraire d'en faire des axes structurants de l'égalité territoriale et de l'emploi qualifiant avec des personnels dotés de statuts et de droits remplissant des missions de service public.
  - C. **Création d'un fonds régional public d'investissement dont la mission serait de permettre l'accès à des crédits privilégiés pour des entreprises socialement et écologiquement solidaires, les PME/TPE, dans tous les secteurs d'activités, notamment pour le logement social mais aussi pour aider à la création et au développement d'entreprise, de scop et soutenir l'ESS.** Dans cette perspective nous proposons la création dans le sud Alsace d'un pôle Territorial de coopération économique (PTCE) regroupant des associations, des mutuelles, des acteurs publics et privés, afin de favoriser des projets locaux : éolien citoyen, relocalisation d'activités, alimentation bio, développement culturel, recyclage en circuit court.
  - D. **Abrogation des PPP( Partenariat Public/ Privé) qui permettent d'assurer avec de l'argent public une rente au secteur privé sans efficacité sociale.**
- Les questions de l'argent et du crédit sont cruciales. Nous sommes pour le contrôle citoyen et l'intervention des salariés dans la détermination des politiques économiques publiques, aujourd'hui indispensable pour rompre avec l'austérité et ouvrir une nouvelle phase de développement et de progrès.
- E. **L'Alsace n'est pas une île et aujourd'hui, comme hier sa vocation de carrefour dans le sud Alsace constitue un potentiel de développement et de coopération avec les territoires voisins.**

Cependant nous déplorons que pour l'heure les structures du type « RegioTriRhena » à vocation économique, soient devenues des coquilles vides, en laissant les flux frontaliers à la seule régulation du marché et de la règle du moins disant social. A cet égard « l'euro airport de Bâle » est souvent présenté comme un exemple stimulant de coopération. Mais du côté des salariés la vision n'est pas la même car ils ne bénéficient pas dans cette « zone franche des compagnies low cost » du droit du travail de la République. Par conséquent nous proposons la

création de structures de coopération ouvertes aux élus de la région et aux représentants des salariés afin que puissent s'établir des projets coopératifs fondés sur le mieux disant social et écologique, dans une région transfrontalière où se posent aussi des questions communes dans le domaine écologique.

Par ailleurs, ce découpage autoritaire pérennise, entre Mulhouse et Sochaux, la séparation en deux du pôle industriel automobile, dominé par la société Peugeot qui est le plus gros employeur de la région. Nous pensons qu'il est urgent de créer un outil de coopération institutionnel avec la nouvelle région Franche Comté et Bourgogne afin de pouvoir peser plus lourd face à PSA.....

Enfin, le Sud Alsace est aussi une porte d'entrée vers la méditerranée et pour l'heure, sauf un TGV omnibus et une autoroute pour camions, les réseaux sont limités. Nous proposons de reprendre le chantier abandonné de canal à grand gabarit « Rhin-Rhône » sur des bases nouvelles, notamment en tenant compte des enjeux écologiques et sociaux.

4. En lien avec la question précédente, où se situent les potentiels de créations d'emplois ?

**Réponse :** A partir de l'alternative que nous proposons aux citoyens, il devient indispensable de relocaliser des productions utiles (ex. filière bois) et de créer de nouveaux emplois. Dans le public, santé, formation éducation recherche, collectivités, transport (SNCF) mais aussi dans le privé par l'effet normal de la reprise des investissements et de l'augmentation des salaires et enfin dans le développement des nouvelles technologies, de l'ESS et des projets locaux liés au PTCE.

5. L'environnement : qualité de vie et certains modes de développement économique sont-ils compatibles ? Les conditions requises pour la fermeture de Fessenheim et de Stocamine ?

**Réponse :** La compatibilité est possible dans le respect des normes sociales et environnementales.

Nous sommes pour un développement durable associant développement économique et équilibre sociaux et écologique.

Nous porterons à l'ordre du jour le nécessaire débat public et l'adoption d'un agenda précis pour les décisions à prendre, en tenant compte de l'aspect social, concernant la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim décidée par le gouvernement.

Ainsi nous voulons créer de nouvelles activités liées à l'arrêt futur de Fessenheim que ce soit au niveau du secteur de formation intimement lié au service public via l'université de Haute Alsace et la remplacer par un projet s'inscrivant dans le cadre de notre volonté de transition énergétique afin de préserver l'emploi et assurer à notre région le maintien de sa consommation énergétique à des prix accessibles.

Concernant Stocamine, tous les déchets qui peuvent être déstockés dans la sécurité la plus totale pour les salariés et l'environnement, doivent l'être, sans que la question du coût soit un facteur déterminant.

L'expérience de Stocamine pose la question urgente de l'exigence d'une vision politique d'avenir sur la gestion des déchets industriels de toute nature.

Dans le cadre d'un développement humain durable, nous proposons la création d'un pôle public de gestion des déchets pour assurer le recyclage de tous les déchets, de la production au stockage, en passant par le retraitement et le recyclage. Avec à la clef, la création d'emplois nouveaux avec statut.

6. L'activité rurale et les moyens de relancer l'agriculture : quels choix pour l'Alsace et comment faciliter leur mise en œuvre ?

**Réponse :** L'Alsace, dans la gestion de droite et socialiste est devenue une monoculture (maïs) au détriment des polycultures traditionnelles. L'espace des terres agricoles perd du terrain face à l'urbanisation galopante dans notre région. Les espaces ruraux locaux par ailleurs tendent à perdre des services publics. Notre point fort restant le vignoble, nous constatons cependant, une perte d'activité dans le domaine brassicole. Nous voulons aider l'installation de jeunes agriculteurs et permettre le développement de l'agriculture de montagne ainsi que le renforcement des AMAP dans le cadre d'une agriculture raisonnée qui via les circuits courts et une agriculture de proximité pourrait fournir toutes les cantines des collèges et lycées de la grande région. Ceci permettrait la

**création d'emplois territoriaux, de soutenir les agriculteurs locaux tout en préservant la santé de nos enfants.**

7. La politique de transport public dans la région : quel schéma de transport pour la nouvelle région et son financement, la gratuité est-elle une option crédible ?

**Réponse : Nous voulons développer les transports publics comme alternative au << tout voiture>> et << tout camion>>. Agir contre le démantèlement en cours de la SNCF et sa privatisation rampante. Opposer au démantèlement actuel, la reconstruction de la plateforme logistique de fret ferroviaire de Mulhouse Nord en lien avec la mise au gabarit des tunnels de la ligne Mulhouse Méditerranée. Nous proposons ainsi de donner au sud Alsace sa pleine vocation de carrefour du transport de fret ferroviaire au cœur de l'Europe. Par ailleurs, nous exigeons une amélioration des dessertes nationales des villes composant la nouvelle région ainsi que la nécessaire reconstruction de lignes secondaires dans notre département.**

**Nous voulons permettre l'accès de tous aux transports, grâce à l'harmonisation d'une tarification sociale ainsi que la gratuité du transport scolaire. Ces points par ailleurs ont déjà été mis en œuvre en Champagne-Ardennes, ce qui montre bien que c'est loin d'être une utopie dans une région Alsace plus forte économiquement que ses voisins ou le titre de transport est un des plus élevé du Grand Est.**

**Nous agissons également contre l'ouverture à la concurrence des lignes TER ainsi que pour le retour des contrôleurs supprimés par P. Richert dans certains TER de la région Alsace, afin d'assurer la sécurité des usagers.**

8. Le droit local en matière de sécurité sociale : le préserver ou non, avec quelles adaptations ?

**Réponse : Soit, comme les forces politiques de l'arc libéral, on accepte avec l'ANI d'ouvrir la porte à la privatisation et donc à terme à la fin de la sécu solidaire, soit on se bat pour le pérenniser avec les forces syndicales en obtenant que le patronat participe aussi à son financement. Pour notre liste « nos vies d'abord » nous avons choisi de nous battre avec les salariés et tous les ayants droits pour défendre et promouvoir une sécurité sociale d'Alsace et de Moselle gérée par les représentants des salariés et fondée sur des cotisations sociales qui permettent des remboursements à 100%.**

9. La dette des collectivités : comment régler ce problème et dégager les moyens financiers pour l'investissement dans le développement économique et social ?

**Réponse : La dette n'est pas en soi incompatible avec le développement, elle est même une nécessité pour l'investissement dans le développement économique et social.**

**Cependant, une partie des emprunts des collectivités a été contracté avec des taux d'intérêts qui apparaissent aujourd'hui usuriers.**

**En effet, depuis 4-5 ans l'inflation est très faible et donc le poids des intérêts est plus lourd. Par conséquent, pour ce type d'emprunt nous demandons qu'il y ait renégociation.**

**Par ailleurs, s'agissant des emprunts toxiques, c'est-à-dire d'emprunts indexés sur des « produits pourris » ou sur le franc suisse, nous proposons la mise en place d'un moratoire, voire le non-remboursement des intérêts.**

**Pour nous, si le problème de la dette est aujourd'hui un moyen pour les banques de tondre la laine du contribuable, ce n'est pas fondamentalement à partir de son règlement que nous voulons dégager des moyens financiers pour l'investissement dans le développement économique et social, mais bien par le rétablissement des dotations de l'Etat et une autre répartition de l'argent.**